Se conformer à la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 qui a introduit de nouvelles obligations légales concernant l'entretien professionnel et qui impose un certain formalisme.

Durée : 2 jours

Organisation : en présentiel

Prérequis : aucun

Méthode pédagogique : active, différenciée et expérientielle

Validation des acquis : évaluation continue

Maximum de participants : 6

Tarif inter : 1 200 € HT / stagiaire

Prochaine session

Nous contacter
Lieu : Toulouse et sa périphérie

Session sur-mesure possible

Objectifs

- Comprendre les obligations réglementaires.
- Faire de cet entretien un temps fort pour l'entreprise et le salarié.
- Se préparer à l'entretien professionnel.
- Conduire un entretien professionnel.

www.lesclesdeslagestion.fr

Mise à jour : 16/09/2025

Réussir les entretiens professionnels

Programme détaillé

1/ L'entretien professionnel : ce que dit la Loi, enjeux et vue globale sur processus RH
- Le cadre légal : loi de mars 2014
- L'entretien professionnel : quels enjeux ? Quelles spécificités ?
- La place de l'entretien professionnel parmi les autres types d'entretiens RH

2/ Préparer l'entretien professionnel
- Analyse du parcours professionnel et des compétences clés
- Les leviers de motivation du salarié
- Comment favoriser le maintien en poste et l'évolution du salarié ?
- Les étapes clés : de la mise en œuvre à la conduite de l'entretien.
- Préparer l'entretien : passé, présent, futur.

3/ Conduire l'entretien professionnel
- Méthode, outils et support.
- La posture durant l'entretien : écoute active, communication verbale et non verbale
- Points de convergence entre le projet du salarié et celui de l'entreprise.
- Gérer les situations délicates : salarié démotivé, sans projet, projets irréalistes, public senior...
- Le plan d'action
- Le compte rendu

Renseignements et inscription

Nicolas Weckerlin
07 68 40 08 95
nweckerlin@lesclesdelagestion.fr

les clés de la gestion FORMATIONS